

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°85-186 du 20 Mai 1985

portant nomination à titre exceptionnel
et étranger, dans l'ordre du Mérite Social,
de Monsieur Gerd W. BAUER, Directeur Général
du BENIN SHERATON HOTEL.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le Décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU la Loi N° 62-40 du 31 Décembre 1962, portant création de
l'ordre du Mérite Social,

VU le Décret N° 85-23 du 6 Février 1985 portant nomination du
GRAND CHANCELLIER de l'Ordre National du Bénin,

SUR proposition du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du
Tourisme approuvée par le Comité Permanent du Conseil Exé-
cutif National en sa séance du 8 Mai 1985,

VU la Décision N° 85-38/ANR/CP/P du 14 Mai 1985 du Comité Per-
manent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, autorisant
le Président de la République à décerner une distinction
honorifique à Monsieur Gerd W. BAUER, Directeur Général du
BENIN SHERATON HOTEL,

.../...

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Est nommé à titre exceptionnel et étranger, dans l'ordre du Mérite Social au grade de Chevalier, pour prendre rang du 14 Mai 1985 :

Monsieur Gerd W. BAUER,
Directeur Général
du BENIN SHERATON HOTEL

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 20 Mai 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu K E R E K O U .-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

Barthélémy O H O U E N S .-

Ampliations : P R 8 - CC/PRPB 4 - Ministres 15 -
Gde Chanc. 10 - CP/ANR 4 - CPC 4 - PPC 2 - SGCEN 4 -
DPE-DIC-INSAE 6 - SPD 2 - ONEPI 2 - IGE et ses Sections
4 - DCCT 1 - CSM 1 - UNB-FASJEP-INSJA 6 - BN-DAN 4 -
PREFETS 6 - JORPB 2 - Intéressé 1.-